

SYNTHESE DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SALLE DES FETES DE LACHAPELLE

MERCREDI 26 OCTOBRE 2016 - 8 H 30

Monsieur André GUIPOUY, maire de LACHAPELLE accueille les participants en précisant le plaisir qu'il a de recevoir tous les conseillers communautaires.

Il précise qu'il est à l'origine du choix d'adhérer à la Communauté de Communes du Pays de Lauzun (CCPL) et évoque l'importance du rugby dans sa vie. Emu, il rend hommage à Georges PRADEL, instituteur et animateur du club de rugby de Miramont de Guyenne, dont il a reçu, avec ses camarades, une éducation qui l'a guidé durant toute sa vie.

Puis le Président Luc MACOUIN, après avoir remercié Monsieur le Maire et toute l'équipe municipale pour leur accueil chaleureux, ouvre la séance et s'en suit le vote du procès-verbal et du compte-rendu du 28 septembre à LAPERCHE.

Il donne la parole à Monsieur Jean-Louis LETU, Directeur de **Garonne Expansion** qui informe les participants au sujet du partenariat avec **l'exposition coup de projecteurs 2016 qui a lieu au Lycée Val de Garonne du 7 au 14 novembre sur les énergies du futur**, et la Communauté de Communes, pour la projection du film « **Demain** » dans la **salle de cinéma de Miramont de Guyenne le jeudi 8 décembre prochain à 19 heures.**

Puis, Luc MACOUIN explique les besoins en personnel supplémentaire du service administratif. Le Conseil Communautaire vote **la création d'un poste de contractuel.**

Il présente ensuite **les travaux du groupe de travail concernant l'extension, rénovation et la mise aux normes de la déchetterie sise à Miramont de Guyenne.** 2 possibilités :

- Rénover l'ancien site
- Créer une nouvelle déchetterie toute à plat sur le terrain communautaire entre La Poste et la déchetterie actuelle.

La seconde solution proposée par le groupe de travail a été acceptée par le Conseil Communautaire qui a ensuite voté un emprunt pour réaliser l'opération. Cette opération sera subventionnée notamment par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie à hauteur de 30 %.

Le projet sera soumis à un marché public après chiffrage présenté par le maître d'œuvre.

Puis, Luc MACOUIN donne la parole à **Sylvie VERGNE, Présidente de la commission Economie-Aménagement du Territoire :**

Intervention de Sylvie VERGNE :

« Nous avons travaillé sur :

- **l'amélioration du plan, déjà existant mais obsolète, de la zone communautaire de Rebéquet sise à Saint-Pardoux Isaac.** Marie CORBEL, graphiste à Lachapelle et moi-même, avons identifié sur site tous les commerces et artisans ainsi que les terrains et immeubles disponibles afin de mettre la carte à jour. **Cette carte sera mise en ligne sur le site de la CCPL ainsi que sur le site de Garonne Expansion afin de promouvoir les terrains et bâtiments à vendre ou à louer.**

- Le 28 septembre dernier nous avons une réunion à la CCPL concernant la **recherche de médecins pour la maison de santé pluri-professionnelle**, qui regroupait :
 - Les 2 médecins en exercice à la MSP, le Docteur LAPLANCHE et le Docteur BIAMOU,
 - Le Président du Conseil de l'Ordre des Médecins du Lot-et-Garonne, le Docteur DURENQUE,
 - La coordonnatrice santé départementale, Madame TRIJAUD,
 - Monsieur BENABEN, pharmacien à MIRAMONT DE GUYENNE,
 - Sylvie VERGNE, vice-présidente chargée de l'Economie et de l'Aménagement du territoire,
 - Jean-Louis LETU, directeur de Garonne expansion
 - Annie THOMASSIN MURACCIOLE et moi-même,

Le Docteur DURENQUE a écarté la possibilité d'utiliser les chasseurs de têtes et a précisé que c'était vers les nouvelles générations de médecins qu'il fallait se diriger. En effet, ces jeunes professionnels ont une vision différente de la pratique médicale.

Concernant la démographie médicale, il a affirmé que notre territoire ne rentrait pas dans le cadre des déserts médicaux mais qu'il fallait être prévoyant pour les 5 années à venir.

Le Conseil départemental a ouvert un onglet dans le site d'informations départementales pour rechercher des médecins pour les maisons de santé. Notre MSP est maintenant en ligne à ce niveau - là. Notre propre site internet est également doté de cette information.

Il a finalement résulté de cette rencontre que 2 jeunes médecins pourraient dans les prochains mois, être candidats à l'installation dans notre MSP.

A nous de les accueillir et les informer sur les conditions d'installation.

Dans ce but, une nouvelle rencontre est programmée avec eux, à la MSP, le 16 novembre prochain.

Tous les espoirs sont permis.

L'un des jeunes médecins m'a demandé si nous étions classés en zone de revitalisation rurale... Luc MACOUIN précise que cela permettrait à ces jeunes médecins de bénéficier d'avantages fiscaux.

- Concernant **l'avancement de la création d'une Maison de Services Au Public** sur notre territoire, j'ai pris rendez-vous mercredi 09 novembre à Agen avec Madame PECONDON, chargée de mission au Conseil Départemental.

Je vous rappelle que le Département a en charge l'élaboration du schéma départemental d'amélioration de l'accès des services au public et chacun peut répondre à un questionnaire sur le site www.ameliorons-nos-services-47.fr . Ce site est en ligne jusqu'au 31 octobre.

Luc MACOUIN précise qu'il a participé avec Annie THOMASSIN MURACCIOLE à la **première réunion du groupe de pilotage du schéma des services publics du Lot-et-Garonne sous l'égide de l'Etat et du Département, le 13 octobre dernier à l'Hôtel du Département.**

Miramont de Guyenne serait retenue comme ville pôle du Pays de Lauzun au regard de ce schéma, car elle dispose de tous les atouts nécessaires. Cependant, il faut conforter et développer les services publics y existant. En ce sens, une maison de services au public y semblerait justifiée.

- J'accompagne avec Garonne Expansion, quotidiennement, les porteurs de projets de création, installation ou reprise d'entreprises sur le Pays de Lauzun.

Je vous parlerai très prochainement du **Marathon de la Création** co-organisé avec Garonne Expansion, manifestation destinée à dynamiser et développer la création d'entreprises sur notre territoire.

- Après la soirée autour d'un verre du 27 octobre à la salle Armand Fallières à

Allemands du Dropt sur le thème « Le RSI : mieux gérer c'est prévoir », le prochain petit déjeuner, organisé en partenariat avec Garonne Expansion se déroulera le vendredi 18 novembre à 8h30 à la salle des fêtes de Roumagne et concernera : "la stratégie commerciale de votre entreprise".

Je vous invite à communiquer, si ce n'est déjà fait, ces dates auprès des entreprises de vos communes car ce sont deux sujets très intéressants et à leur communiquer mes coordonnées via la CCPL au 05 53 94 49 21.

- Nous organiserons en 2017, une grande rencontre qui réunira tous les acteurs économiques de notre territoire avec plusieurs thèmes. Je vous remercie pour votre attention ».

Puis, Luc MACOUIN donne la parole à **Fabrice ESPOSITO, Président de la commission Communication** qui rappelle que le bulletin d'information communautaire annuel sortira mi-décembre.

Ensuite, **Jean-Marie FARBOS, Président de la commission Sports** donne le compte-rendu de réunion du groupe de travail qui étudie la possibilité de prise de compétence par la CCPL de certains équipements sportifs. Sont évoqués le terrain de football de Miramont de Guyenne/ Lavergne et celui de rugby de Miramont de Guyenne.

Une étude interne est lancée, via les communes, pour mesurer les potentialités d'utilisation par les habitants de la CCPL, d'une piscine communautaire couverte.

En ce qui concerne la voirie, **Jean-Marie CONSTANTIN** Président de la commission, présente le compte-rendu de la réunion de la commission du 14 octobre, remis aux conseillers communautaires.

A noter :

Emulsion :

Enduits régie réalisés en 2016 : 88 000 m² // Pour 2017 : 100 000 m² d'enduits sont à réaliser

Emulsion mise en œuvre : 575 T
 Gravier 4/6 mis en œuvre : 3 936 T
 Grave 0/20 mise en œuvre : 837 T

Pelle : début des assainissements concernant les enduits 2017 courant novembre

Fauchage :

De l'emprise, bourgs et accotements débuté le 22 septembre

Une équipe débroussillera la signalisation verticale (autour des panneaux)

Puis le Conseil communautaire a délibéré sur la création d'un emploi avenir pour le service voirie dont l'embauche interviendra courant du 1^{er} trimestre 2017.

Le chauffeur titulaire de la pelle prend sa retraite en avril 2017. Une embauche est prévue.

Le Président de la commission Culture, Noël DE NARDI, donne le compte-rendu des activités du dernier trimestre 2016 avec notamment un concert le 15 novembre prochain pour les scolaires de la CCPL représentant 500 enfants dont le transport est assuré par la CCPL de l'école jusqu'à la salle Gambetta de MIRAMONT DE GUYENNE. Il précise que dans le cadre du plan Vigipirate, la sécurité des enfants est assurée.

Emilien ROSO, Président de la commission Tourisme informe le Conseil Communautaire de l'obtention des aides au financement de la Région Nouvelle Aquitaine :

Pour le logiciel taxe de séjour: 2 525 €

Il précise que la réunion d'information sur la taxe de séjour aura lieu le 17 novembre prochain, salle des fêtes de MOUSTIER à 14 h 30.

Pour l'étude préalable à la réorganisation touristique du Pays de Lauzun: 5 546 €.

Le rendu final de l'étude sera effectué au prochain Conseil Communautaire du 23 novembre 2016 à LA SAUVETAT DU DROPT.

L'avancement des travaux du syndicat Lot-et- Garonne Numérique est ensuite effectué par Jean-Marie LENZI :

« Suite au dernier comité syndical du syndicat mixte départemental, voici l'état d'avancement du projet:

- Cinq entreprises sont retenues pour faire des propositions détaillées sur un échantillon de 2000 prises, en vue d'un choix définitif fin novembre, La réalisation des premières "plaques" démarrera donc début 2017 (mais en comptant la phase de conception les premières mises en service n'auront probablement lieu que fin 2017);

- Le choix des premières réalisations n'est pas fait, mais la plaque prioritaire concernant la CCPL (*grosso modo* Lavergne, Bourgoynague, Agnac, Lauzun, Douzains) devrait être réalisée avant deux ans et celle de Miramont-Puysserampion, plus petite, avant 3 ans. Il est possible que le rythme de réalisation s'accélère si les coûts et les difficultés techniques s'avèrent moindres que prévu;

- Le schéma de financement et d'exploitation est en résumé le suivant: délégation des réseaux publics à la Société publique locale d'Aquitaine dont les syndicats mixtes départementaux du 47, 40, et 24 sont actionnaires, qui assurera l'exploitation via un concessionnaire, AXIONE, choisi pour 15 ans. Cette exploitation sera déficitaire les cinq premières années et excédentaire sur les dix suivantes (les redevances pour le 47 s'élèveraient alors à 18 M€);

- Dans l'attente de ces réalisations, **le recours au WIFI Haut débit devient efficient, en particulier dans la zone de Duras - Miramont - Castillonnes** qui est maintenant couverte par le réseau des antennes de "Territoires sans fil". Certains maires ont déjà reçu des propositions pour des abonnements de 8, 12, 20 Mb/s, ce qui constitue un débit très supérieur aux ADSL de base (2 Mb). Cela devrait dédramatiser la question des priorités dans l'arrivée de la fibre ».

La séance est levée vers 11 h 45 après les questions diverses, essentiellement consacrées **aux animations que vous pouvez découvrir dans le présent site.**

Un moment de convivialité offert par la commune de LACHAPELLE, s'en suit sur la terrasse, d'où l'on peut admirer le magnifique paysage automnal.